

Conseil d'administration de l'Établissement public du musée du Louvre**Séance du 12 mars 2026****DELIBERATION**

**Concession de service n°2020-051C :
Contrat de concession de services portant occupation du domaine
et exploitation saisonnière de deux points de vente mobiles de
glaces, sorbets et de boissons dans le jardin des Tuileries**

Approbation d'un avenant de prolongation

Vu l'article 17-8° du décret n°92-1338 du 22 décembre 1992 modifié portant création de l'Établissement public du musée du Louvre ;

Le conseil d'administration de l'Établissement public du musée du Louvre approuve la prolongation pour douze mois, soit jusqu'au 31 mars 2027, de la concession de service portant occupation du domaine et exploitation saisonnière de deux points de vente mobiles de glaces, sorbets et de boissons dans le jardin des Tuileries et autorise la signature de l'avenant par la Présidente-directrice de l'EPML.

Christophe Leribault
Président du conseil d'administration